



CQP

**Former
Occasionnellement
dans son Entreprise**

Se professionnaliser et certifier ses compétences



Pour répondre aux difficultés de **recrutement**, au **vieillissement** des salariés, aux défis de **l'innovation** et **sécuriser** les emplois des entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics

Le Certificat de Qualification Professionnelle Former Occasionnellement dans son Entreprise*

Une opportunité pour l'entreprise et le salarié de :

- > valoriser l'expertise technique
- > développer les compétences des collaborateurs.

Depuis 2025,
le CAFOC de Bordeaux
est habilité à délivrer
la formation.

COMPÉTENCES VISÉES

- > Identifier les besoins des collaborateurs
- > Concevoir les séances de formation
- > Animer une formation théorique et pratique
- > Évaluer l'action de formation

* Créé depuis le 4 juillet 2017, le CQP est porté par la Fédération Française du Bâtiment, la Fédération Française du Bâtiment Bourgogne Franche-Comté, la CAPEB Bourgogne Franche-Comté et la Fédération Régionale des Travaux Publics de Bourgogne Franche-Comté. Il est enregistré dans la liste des CPNE conjointes du BTP sous le N° 103-2017 07 04. Il est également enregistré au Répertoire Spécifique de France compétences depuis le 23/11/2022, sous le N° RS6174.

Le dispositif de formation du CAFOC

Suivi personnalisé
avec un référent

1

Repérer vos
besoins et
construire
votre parcours
sur mesure

2

Réaliser
votre
formation

3

Certifier
vos
compétences

Un parcours complet alternant

6 journées en **présentiel** et
des temps d'**accompagnement**
individualisés pour assurer la
montée en compétences.

- > 42 heures en groupe
- > 7 heures d'accompagnement
individuel planifiés selon vos
disponibilités

DATES

Module 1

Identifier les besoins
> le 17 novembre 2025

Module 2

Concevoir une formation
> les 15 et 16 décembre 2025

Module 3

Animer une formation
> les 20 janvier et 24 février 2026

Module 4

Évaluer une formation
> le 24 mars 2026

Jury de certification

Épreuve de mise en situation
et entretien avec un jury
> du 30 mars au 03 avril 2026

LIEU

CAFOC de Bordeaux
Tour Paul Victor de Sèze
3, Terrasse Front du Médoc
33000 Bordeaux

PRIX

2800 € TTC par stagiaire

FINANCEMENTS

Eligible au CPF, Plan de développement
des compétences, prise en charge OPCO



QUI SOMMES NOUS

Le CAFOC de Bordeaux est l'un des 28 centres Académiques de Formation Continue du Ministère de l'Éducation Nationale.

C'est un organisme de formation qui accompagne le développement des compétences des acteurs de la formation. Il conçoit et réalise des projets de formation autour notamment de l'ingénierie et de l'innovation en formation, l'ingénierie pédagogique et l'intervention en formation, le management et pilotage de projets de formation et l'accompagnement à la fonction tutorale.

**Le Cafoc est référencé
comme centre de formation
handi-accueillant auprès du**



CONTACT

CAFOC de Bordeaux
Département du GIP-FCIP d'Aquitaine

Accueil Public

Tour Paul Victor de Sèze
3, Terrasse Front du Médoc
33000 Bordeaux

Adresse Postale

5, rue Joseph de Carayon Latour
CS81 499
33060 Bordeaux Cedex

Tél. 05 40 54 70 93

Mel : cafoc@ac-bordeaux.fr

www.cafoc-bordeaux.com

SUIVEZ NOS ACTUALITÉS !



ON PARLE DE NOUS...

« Interventions de qualité, écoute, échanges, bonne humeur ont rythmé mon année. »

*K.C. Responsable de formation,
Centre Hospitalier de Nouvelle Aquitaine*

« Cette formation au CAFOC a transformé ma vie professionnelle et personnelle. »

*P.C. Responsable pédagogique,
Ecole de commerce Nouvelle Aquitaine*

« Je tenais à vous remercier chaleureusement pour la formation que vous m'avez permis de suivre, sa qualité et son ambiance. Je démarre donc une nouvelle aventure. »

*A.P., Responsable pédagogique,
organisme de formation d'Auvergnes-Rhône-Alpes*

